

# Le groupe La Poste engagé à vos côtés

1

## Comment le groupe La Poste contribue-t-il à la revitalisation des territoires ?

Par sa présence et son offre de services qui s'adressent à tous (particuliers, professionnels, entreprises, collectivités...), son poids économique direct et indirect à travers ses achats et les emplois qu'il crée et soutient, ses financements des équipements publics (hôpitaux, gymnases, HLM...), le groupe La Poste est un acteur essentiel de la vitalité des territoires.

3

## Face aux enjeux démographiques, comment favorise-t-il le bien vieillir à domicile ?

Grâce à la présence de ses facteurs 6 jours sur 7 partout en France, La Poste développe des activités qui permettent de prolonger l'autonomie des seniors : le portage à domicile de repas, de médicaments, de courses ou de biens culturels. Avec l'offre « Veiller sur mes parents », les familles et aidants familiaux peuvent, par exemple, mettre en place la visite régulière de leurs proches âgés par un facteur.

5

## Quelles sont les possibilités de financement proposées par La Banque Postale pour les collectivités ?

Premier prêteur bancaire des collectivités locales<sup>(1)</sup>, La Banque Postale dispose d'une gamme complète de solutions de financement dédiées : prêts à moyen et long termes, prêts sociaux, avances de subvention, prêts verts pour les projets favorables à la transition écologique... Elle peut également leur apporter un accompagnement personnalisé et des conseils en matière de gestion financière, de planification budgétaire et de structuration des projets, et fournir aux décideurs locaux des expertises autour des finances locales.

2

## Quelles solutions propose-t-il pour accélérer la transition écologique et énergétique ?

À travers son expertise de la logistique urbaine vertueuse, le groupe La Poste apporte des solutions de livraison durable pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, améliorer la qualité de l'air et la circulation en centre-ville. Il accompagne aussi les actions en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments et logements dans les territoires. Engagé en faveur d'un monde durable, le groupe promeut un usage raisonné des ressources et mène des actions de préservation de la biodiversité.

4

## En quoi le groupe La Poste permet-il de lutter contre l'exclusion numérique ?

Le groupe La Poste a fait de la lutte contre l'exclusion numérique l'un de ses principaux engagements. Dans tous les territoires, des lieux dédiés comme les bureaux de poste labellisés France services et les espaces « L'Étape Numérique », facilitent l'accès des personnes les plus éloignées du numérique aux démarches en ligne. Le groupe s'appuie également sur ses conseillers numériques pour les accompagner, en partenariat avec les acteurs locaux. Pour les seniors, La Poste propose Ardoiz une tablette tactile pour faciliter leurs échanges numériques.

(1) Source : Observatoire Finance Active de la dette des collectivités locales 2024



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES OFFRES DU GROUPE LA POSTE POUR LES TERRITOIRES, SCANNEZ LE QR CODE CI-CONTRE



Conception et réalisation : HAVAS PARIS - Crédits photo : médiathèque du groupe La Poste, Avril 2024.



# l'essentiel

Avril 2024

## LE GROUPE LA POSTE AUJOURD'HUI

Après avoir fait le choix stratégique de diversifier ses activités, le groupe La Poste poursuit sa transformation. Investissements dans la modernisation de son réseau et dans la décarbonation des transports, services de proximité, offres responsables de bancassurance, solutions digitales de confiance, services en santé... Le moteur de cette évolution : accompagner chacun à travers les transitions écologique et énergétique, numérique, territoriale, démographique et sociale. Entreprise à mission depuis juin 2021, La Poste place ces transitions au cœur de sa stratégie et fait de l'engagement sociétal la pierre angulaire de son modèle, celle sur laquelle elle bâtit l'avenir du groupe.



# Partenaire des territoires durables

## Un grand pôle financier public

Le rapprochement entre le groupe La Poste et la Caisse des Dépôts (CDC), d'une part, et La Banque Postale et CNP Assurances, d'autre part, constitue un groupe financier public au service de l'intérêt général.

Cet ensemble mobilise sa capacité d'action au service des grandes mutations de la société et des territoires. Avec cette opération, l'État détient 34% du capital de La Poste et la CDC 66%. La Banque Postale, filiale à 100% de La Poste, détient 100% du capital de CNP Assurances depuis le 11 avril 2023.



## Un groupe de services multiactivité

### Services-Courrier-Colis

Plus de 60 000 facteurs sillonnent les routes de France, 6 jours sur 7, pour aller à la rencontre des Français et leur apporter bien plus que du courrier, de la presse et des colis : des services utiles et une proximité humaine.

### Geopost

Spécialiste de la livraison de colis de moins de 30 kilos, présent dans 49 pays, Geopost fait du groupe La Poste le numéro un du colis en Europe (en chiffre d'affaires) et incarne la branche postale à la conquête du monde.

### La Banque Postale

Présente en France et à l'international, La Banque Postale, entreprise à mission depuis juin 2021, est un bancassureur citoyen qui accompagne 20 millions de clients, avec une gamme complète accessible à tous.

### Grand Public et Numérique

Créée le 1<sup>er</sup> juillet 2021, cette branche s'adresse aux particuliers, professionnels et collectivités locales dans le cadre d'une relation client omnicanale. Elle distribue les produits et services postaux, financiers, téléphoniques et les services de confiance numérique du groupe.

**34,1** Mds€

de chiffre d'affaires  
au 31 décembre 2023

**233 000**

collaborateurs en France  
et à l'international

**37 300**

points d'accès à un service  
postal en France



## La Poste, entreprise à mission

En 2021, La Poste est devenue la première entreprise publique française à adopter la qualité d'entreprise à mission, témoignant de sa détermination à être responsable et utile pour la société tout entière.

En phase avec les exigences de ce statut, elle a pris quatre engagements :

- **contribuer** au développement et à la cohésion des territoires;
- **favoriser** l'inclusion sociale;
- **promouvoir** un numérique éthique, inclusif et frugal;
- **œuvrer** à l'accélération de la transition écologique pour tous.

## Les quatre missions de service public

**Le service universel postal** avec une levée et une distribution du courrier 6 jours sur 7 au domicile des Français, sur tout le territoire.

**Le transport et la distribution** de la presse 6 jours sur 7 pour garantir à l'ensemble des citoyens un accès égal à l'information.

**L'aménagement du territoire** avec au moins 17 000 points de contact sur l'ensemble du territoire. 97% de la population réside à moins de 5 kilomètres ou à moins de vingt minutes en voiture d'un point de contact postal.

**L'accessibilité bancaire** par un accès universel à des services bancaires gratuits, simples et indispensables pour des personnes exclues du système bancaire traditionnel. Toute personne peut ouvrir un Livret A de La Banque Postale à partir de 1,50 euro avec retraits et dépôts gratuits.



## Une présence postale renouvelée pour répondre aux nouveaux usages

17 700 points de contact inscrits au contrat de présence postale territoriale 2023-2025 et 19 600 autres points d'accès à des services postaux au cœur des territoires.



**6 800 bureaux de poste**

détenus en propre, dont les bureaux facteurs-guichetiers et les bureaux labellisés France services.

**10 900 partenaires publics ou privés**

pour un accès aux services postaux et bancaires essentiels :



**La Poste agence communale** dans une mairie;



**La Poste relais** chez des commerçants, artisans ou acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS).



**18 200 relais et consignes Pickup**

dans des commerces de proximité et des zones de passage, pour déposer et retirer les colis.



**1 400 espaces Pros**

pour toutes les opérations courrier, colis, boîtes postales, dans des sites de traitement du courrier accueillant les professionnels.

## Le contrat de présence postale territoriale 2023-2025

Ce sixième contrat de présence postale territoriale a été signé par l'État, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et La Poste. Son rôle est de fixer les règles de la mission d'aménagement et de développement du territoire confiée à La Poste. Il comporte des avancées importantes autour de **quatre priorités** fixées par les signataires :

- la mutualisation, pour continuer à offrir les mêmes services aux clients, malgré la baisse de fréquentation;
- le financement du fonds de péréquation;
- la qualité de service;
- la gouvernance, avec des instances locales aux responsabilités accrues.

